

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Band:** 46 (1966)  
**Heft:** 2: L'enseignement

**Buchbesprechung:** Études bibliographiques

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

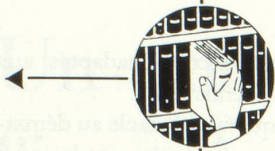
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

*Nous sommes à la disposition de nos lecteurs pour leur procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ces ouvrages peuvent d'ailleurs être consultés auprès de notre service de documentation. Sur simple demande nous nous ferons un plaisir d'envoyer, en communication, les publications désirées.*

Pierre LECLERCQ. — **Les clientèles attachées à la personne**. — Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 16 × 25, 255 pages, 36,90 F.

Depuis longtemps, les avocats, les médecins, les architectes, les experts-comptables, les géomètres, les ingénieurs-conseils, les agents d'affaires, les agents commerciaux et les agents d'assurance ont conscience que leur clientèle représente un capital précieux. Non seulement elle garantit la régularité de leurs revenus, mais encore ils espèrent en assurer la permanence au profit d'un successeur. Ces prétentions reposent sur la pratique usuelle des « cessions de clientèle » et sur la multiplication des « associations ». Ces phénomènes ont amené la doctrine juridique, puis la jurisprudence, à reconnaître à toutes les clientèles le caractère de « valeur ».

M. Pierre Leclercq a voulu dans son ouvrage examiner les fondements et les conséquences juridiques d'une telle qualification, quelque peu ambiguë. Cette étude l'a conduit à rechercher quelle était la place de la clientèle dans le patrimoine d'un professionnel et si elle pouvait être soumise aux mêmes opérations juridiques que les propriétés stables pouvant être thésaurisées.

Or, les clientèles ne puisent leur cohésion que dans l'activité de leur titulaire. Dans les fonds de commerce, une universalité de biens corporels et incorporels draine les clients vers l'établissement et complète l'influence personnelle de l'exploitant. Dans les professions étudiées, les clientèles sont attachées, par nature, à la seule personne de leur titulaire. Et l'auteur se refuse à admettre qu'elles s'incorporent dans un fonds assimilable aux fonds de commerce. L'analyse des phénomènes sociologiques au moment des transferts de l'un ou des autres clientèles montre, en effet, la différence des situations.

Pourtant, M. Pierre Leclercq, au terme de son étude, accepte de reconnaître un bien, au sens juridique du mot, dans les « clientèles attachées à la personne ». Il croit qu'elles peuvent être comptabilisées dans les liquidations de successions ou de régimes matrimoniaux. Car les qualités, par lesquelles un professionnel retient sa clientèle, lui paraissent, au moins en partie, partagées par son entourage familial ou professionnel. Mais, ce faisant, il met en évidence l'originalité des régimes juridiques applicables à un tel bien aussi fragile. Aucune mainmise autoritaire ne peut le toucher sans entraîner sa dissolution. La confiance des clients a une certaine plasticité dont les professionnels successifs peuvent profiter, mais celui qui en jouit ne peut en être dépossédé.

Cette soumission des techniques juridiques aux exigences concrètes suscitera la réflexion des théoriciens du droit. Elle apaisera les inquiétudes que la consécration de la patrimonialité des clientèles avait fait naître chez les praticiens qui, eux-mêmes, avaient été les initiateurs de son développement.

Claude CONTINI. — **L'établissement et le contrôle du budget de publicité**. — Paris, Éditions d'Organisation, 18 × 23, 188 pages, 32,40 F.

À notre époque de concurrence où les dépenses de publicité prennent une part de plus en plus grande dans les frais de vente et où les frais de vente constituent un élément toujours plus important du prix de revient commercial, la détermination du budget de publicité ne saurait plus se résoudre par la simple intuition.

Combien faut-il consacrer à la publicité pour assurer un maximum de rentabilité ? Quelles sont les méthodes les plus efficaces à employer pour déterminer ce montant ? Quel est le rôle de la publicité dans le développement de l'entreprise ? Comment peut-on contrôler son rendement ? Telles sont les préoccupations majeures auxquelles répond de façon concrète et précise l'ouvrage de Claude Contini, ouvrage indispensable pour tous ceux qui ont à déterminer ou sanctionner un budget de publicité.

**Guide Kléber-Colombes, 1966**. — Paris, 12,5 × 20,5, 1232 pages, 12 F.

Ce guide comporte :

Première partie : une vue d'ensemble sur la France; un jeu de cartes routes et grandes distances — tourisme et art — gastronomie et hôtellerie — sports — renseignements généraux.

Deuxième partie : La France par départements : les ressources touristiques et gourmandes — les loisirs — des cartes routières.

Troisième partie : Paris, ville d'art, ville gourmande et la banlieue aux portes de Paris.

Quatrième partie : villes et villages de France : classés par ordre alphabétique. Dans chaque rubrique sont réunis les dernières informations gastronomiques et hôtelières, toutes les précisions touristiques utiles et les plans des grandes villes.

Cinquième partie : quelques hôtels, quelques restaurants en Europe.

I. ISSELÉ. — **Le régime juridique, fiscal et social des représentants de commerce, V.R.P. et agents commerciaux**. — Paris, Éditions Delmas, 21 × 27, 250 pages, 30 fr. (Vendu avec bon de mises à jour gratuites).

Dans les années récentes, de nouveaux textes législatifs et administratifs et des arrêts de la Cour de cassation des chambres syndicales de commerce ont modifié le statut légal des V.R.P. (voyageurs représentants professionnels) et agents commerciaux. En effet, le statut légal concernant ces professions date du 18 juillet 1937; souvent remanié depuis, il a dû s'adapter à l'intensification des échanges commerciaux provoqués par le Marché commun. La troisième édition de

l'ouvrage de M. Isselé examine, dans une première partie, tous les problèmes qui peuvent se poser aux V.R.P. salariés et à leurs employeurs : conditions d'exercice de la profession, carte d'identité professionnelle, fin de contrat, indemnité de clientèle, clause de non concurrence, etc. Une seconde partie analyse la situation des agents commerciaux non salariés : immatriculation sur un registre spécial, contrat de mandat, qualification juridique, etc. Des modèles de contrats-types commentés précisent les points essentiels. Sont également indiquées les particularités du régime de prévoyance sociale et du régime fiscal. Un plan et un index alphabétique détaillé facilitent la consultation.

Philippe FOUCHARD. — **L'arbitrage commercial international**, Volume II, Paris, Librairie Dalloz, 16 × 24, 610 pages, 55 fr.

Première partie : l'organisation de l'arbitrage commercial international :

*Titre I* : La convention d'arbitrage commercial international.

Chapitre I : La convention d'arbitrage commercial international et les conflits de lois.

Chapitre II : La convention d'arbitrage commercial international et les conflits de compétence judiciaire et arbitrale.

*Titre II* : Les arbitres du commerce international.

Chapitre I : Le choix d'une institution permanente d'arbitrage commercial international.

Chapitre II : La mise en place du tribunal arbitral sans recours à une institution permanente.

Deuxième partie : Le fonctionnement de l'arbitrage commercial international.

*Titre I* : La procédure arbitrale.

Chapitre I : La procédure arbitrale et les règles autonomes de la pratique internationale.

Chapitre II : La procédure arbitrale et les droits nationaux.

Chapitre III : Le conflit entre les règles autonomes de la pratique arbitrale internationale et les droits nationaux.

*Titre II* : Le droit applicable au fond du litige.

Chapitre I : L'application par l'arbitre d'un droit national.

Chapitre II : L'application par l'arbitre d'un droit « anational ».

*Titre III* : L'exécution de la sentence.

Chapitre I : L'exécution de la sentence dans le cadre de la communauté internationale des commerçants.

Chapitre II : L'exécution de la sentence dans le cadre étatique.

**Guide national de l'enseignement privé.** Paris, Éditions Bereny, 16 × 24, 475 pages.

La 13<sup>e</sup> édition du Guide national de l'enseignement privé vient de paraître pour l'Académie de Paris.

Cet ouvrage présente aux Parents les renseignements complets sur les établissements d'enseignement privé : primaire, secondaire, supérieur, technique et professionnel, cours par correspondance, choix d'écoles climatiques et d'altitude.

Les guides de l'enseignement privé couvrent toute la France en 6 éditions, Académie de Paris : 14 F franco, régions Nord, Est, Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est : 8 F franco, France (6 volumes) : 40 F.

**Annuaire de la société des ingénieurs diplômés 1966.** — Paris, 15,5 × 23,5, 760 pages, F 18.

Sommaire :

Statuts de la Société des Ingénieurs diplômés E.T.T., Règlement intérieur de la Société des ingénieurs diplômés E.T.P., Fédération des Associations et Sociétés françaises d'ingénieurs diplômés, anciens présidents et membres d'honneur, présidents et membres d'honneur, administration de la Société en 1965-1966, correspondants de province, des départements d'outre-mer et de l'étranger, liste alphabétique des ingénieurs E.T.P., palmarès de l'École, classement géographique, liste par firmes, classement professionnel.

André BOYER. — **Précis de journalisme.** — **Le secrétariat de rédaction.** — Édité par l'Institut International de la Presse avec le concours du Centre International d'Enseignement Supérieur du Journalisme de l'Université de Strasbourg, 15,5 × 24, 172 pages.

Roger LALLEMAND. — **La gastronomie suisse vue par un français.** 12,5 × 19, 125 pages, 10 F. En vente auprès de l'auteur, 16, rue de la Butte-aux-Bergers, Athis-Mons (Seine-et-Oise).

O.T.A.N., **Documentation sur l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.** 16 × 24, 350 pages.

**Bottin mondain 1966.** — Paris, Société Didot-Bottin, 17 × 26, 1820 pages.

**Annuaire de statistique industrielle 1965.** — Paris, Ministère de l'Industrie, Bureau central de statistique industrielle, 21 × 27, 283 pages.

**Jouets et jeux, catalogue français des jouets, jeux, voitures et accessoires pour enfants, 1966.** — Paris, Créations, Éditions et Productions Publicitaires, 21 × 27, 547 pages.

**Annuaire de l'ameublement 1966.** — Paris, Éditions Louis Johanet, 16 × 24, 1160 pages.

- 1<sup>re</sup> partie : meubles et sièges (fabricants).
- 2<sup>e</sup> partie : literie.
- 3<sup>e</sup> partie : fournisseurs (fournitures, matériels, transports, etc.).
- 4<sup>e</sup> partie : décorateurs, ébénistes, tapisiers, matelassiers.
- 5<sup>e</sup> partie : négociants au détail (ameublement, literie, tapis, tissus).

**Manuel de la presse et de la propagande,** 7<sup>e</sup> édition, Zurich, Verlag Senger Annoncen, 21,5 × 30, 505 pages, 32 F. s.

Quotidiens et hebdomadaires; adresses et numéros de téléphone OFA, Publicitas, Mosse-Annoncen, Annonces Suisses, Nombre d'habitants; largeurs effectives des quotidiens et hebdomadaires; prix par mille exemplaires des quotidiens et hebdomadaires; partie documentaire; caractères typographiques, procédés d'impression; périodiques et organes professionnels; prix par mille exemplaires des périodiques; partie documentaire; almanachs et annuaires; presse étrangère; partie documentaire de la presse étrangère; agences de publicité, association de conseils en publicité, liste des conseils en publicité reconnus par l'association suisse des éditeurs, association de conseils en publicité, association suisse des annonceurs; tarifs des graphistes et photographes; publicité dans les cinémas; radio et télévision; affichage; statistiques; termes techniques; taxes postales; liste des numéros postaux et calendrier.

Lucien FULPIUS. — **Guide pratique du crédit hypothécaire en Suisse** — Genève, Éditions générales, 15 × 21, 108 pages

Dans cet ouvrage, l'auteur a su présenter, sous une forme claire et pratique, les notions les plus utiles appartenant au domaine hypothécaire y compris celles relatives aux nouvelles dispositions légales sur le droit de superficie et la propriété par étages.

Ce vade-mecum fournit aussi d'intéressantes indications d'ordre bancaire et juridique sur les établissements de crédit foncier suisses, sur les Centrales de lettres de gage et sur la manière de procéder pour obtenir un prêt, un crédit hypothécaire ou un emprunt en vue d'une construction.

Ce livre sera utile à ceux qui désirent accéder à la propriété immobilière en cherchant à acquérir soit une maison d'habitation, soit un immeuble locatif et ne peuvent le faire sans recourir à un emprunt hypothécaire.

Enfin, ce livre, à la portée de chacun, est complété par un lexique de termes juridiques et techniques, une bibliographie sommaire, la reproduction en annexes, de quelques modèles d'actes et de documents se rapportant au crédit de construction et sa consolidation.

**Savoir 1965.** — Genève, Annonces Suisses S.A., 17 × 24,5, 2480 pages, 36,50 F.s.

- I. — Calendriers pour 1965 et 1966.
- II. — Autorités fédérales.
- III. — Autorités cantonales : finances et contributions, instruction publique, justice et police, travaux publics, intérieur et agriculture, commerce, industrie et travail, prévoyance sociale et santé publique, militaire, établissements sociaux.
- IV. — Autorités municipales.
- V. — Autorités communales.
- VI. — Renseignements généraux.
- VII. — Rôle des électeurs.
- VIII. — Rôle des électrices.
- IX. — Adresses professionnelles.
- X. — Registre du commerce.
- XI. — Répertoire des administrateurs.
- XII. — Plaques d'autos.

**Automatik-Katalog 1965.** — Laufenburg, Verlag Max Binkert et Co, 21 × 30, 408 pages, 9,50 F. s.

**Adressbuch des kantons Zurich.** — Einwohner- und Telefon-Verzeichnis mit Branchenregister. Bezirk Horgen 1965-1966. Einwohner- und Telefon-Verzeichnis der Gemeinde : Adliswil; Horgen-Hirzel; Kilchberg; Langnau; Oberrieden; Richterswil; Rüschnikon; Thalwil; Wädenswil; Hütten; Schönenberg. Zurich, Verlag Mosse-Annoncen A.G., 17 × 24, F. s. 8.

**Répertoire suisse de l'industrie électrique et du commerce.** — Bienne, Éditions Calame, 14,5 × 21, 814 pages.

Usines électriques; Bureaux d'ingénieurs et entreprises de construction de lignes; entreprises d'installations; fournisseurs, classés par localités; fournisseurs, par ordre alphabétique; ateliers électro-mécaniques et auto-électriques, marques de fabrique et marques déposées; annonces; liste des articles, par ordre alphabétique; liste des fournisseurs.

Dr Guido MEISTER. — **Handbuch der schweizerischen Investment-Trusts 1965.** 11,5 × 18, 283 pages.

**Catalogue de la viti-viniculture et des spiritueux** — Zurich, FABAG, Fachschriften-Verlag et Buchdruckerei A. G., 21 × 29,5, 160 pages.

**Annuaire La Suisse, ses établissements d'éducation et d'instruction.** Dübendorf, Éditions Fischer, 21 × 29, 200 pages, F s. 16.

**L'habitation d'aujourd'hui.** — Teufen, Éditions Arthur Niggli, 21 × 21, 120 pages, F s. 9,80.

**Manuel suisse de l'alimentation 1965.** Berne, Association suisse des détaillants en alimentation, 20 × 27, 141 pages.

**L'industrie chimique en Suisse et ses produits annexes.** — Zurich, Verlag für Wirtschaftsliteratur, 15,5 × 23, 296 pages, F 36.

**Indicateur Davoine, 1966.** — Bienne, Boillat-Publicité, 15 × 21, 658 pages.

Cet annuaire est plus et mieux qu'un livre d'adresses, un guide sûr du monde horloger dans la diversité de ses branches et la multiplicité de ses activités, une source d'informations que l'on peut consulter en toute confiance.

Un annuaire bien fait et soigneusement tenu à jour aura toujours sa place dans les entreprises efficaces. Une adresse, une annonce, la mention des produits, les marques, constituent une présence partout où le besoin a été, est et sera.

**Guide des machines, appareils, outils et industrie atomique 1966.** — Genève, Éditions Hugo Buchser S.A., 11 × 20, 1220 pages.

Le lecteur trouvera dans ce livre les fabricants et fournisseurs classés par produits, à savoir : machines de précision travaillant par enlèvement de métal par déformation, diverses ou spéciales; appareils, instruments, outils; produits de la mécanique de précision; installations et matériel électro-techniques; fournisseurs de l'industrie atomique.

Les milieux professionnels et les acheteurs dans le monde entier peuvent ainsi consulter cet ouvrage avec profit, en y trouvant tous les avantages d'un dictionnaire multilingue technique spécialisé.